

Nombre de
Conseillers :
en exercice :
présents :
votants :

L'an deux mille vingt six
le : trois avril
le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE
COLLONGUE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN,
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2026

OBJET :

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
2026 :

-PROCURATIONS :

- M. Gilbert MAGNAN à M. Clément CHICHIGNOUD
- Mme Jennifer PALOMBE à Mme Marina BARRESI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2312-1 ;

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire ;

Considérant que la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire doit faire l'objet d'une délibération spécifique et donner lieu à un vote à la lecture de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Le Conseil Municipal,

- PREND ACTE ET VOTE :

Le rapport fixant les orientations générales du budget 2026 qui a fait l'objet d'un débat en séance du Conseil Municipal.

POUR : 28

ABSTENTION : 1 M (Marc VIGOUROUX)

La délibération est adoptée.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le : 08/04/2026
Publié ou Notifié
le : 08/04/2026

Le Maire,

Philippe ARDHUIN
